



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le Conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 21 juin 2023** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11 370, rue Notre-Dame, les demandes de dérogations mineures ayant pour objet :

**Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 125 776 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 171, avenue Marien, à Montréal-Est :**

- Permettre un maximum de 8 enseignes commerciales au lieu de 2;
- Permettre une superficie maximale totale de 19 m<sup>2</sup> pour les enseignes commerciales au lieu de 7,5 m<sup>2</sup>.

**Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 304 572 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis sur le boulevard Métropolitain, à Montréal-Est :**

- Permettre la construction d'un bâtiment dont la façade principale n'est pas orientée en parallèle à la rue adjacente selon un axe de 90 degrés par rapport à la ligne de lot avant du terrain.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à l'une ou l'autre de ces demandes.

Donné à Montréal-Est, le 31 mai 2023.

Kaouther Saadi  
Greffière



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE**

### **DÉROGATIONS MINEURES**

Je soussignée, Kaouther Saadi, greffière de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été affiché mercredi 31 mai 2023 à l’hôtel de ville de Montréal-Est situé au 11 370, rue Notre-Dame Est et publié le même jour sur le site Internet de la Ville au [www.ville.montreal-est.qc.ca](http://www.ville.montreal-est.qc.ca).

---

**DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 31 MAI 2023.**

Kaouther Saadi  
Greffière